



Énergie: "Consommation raisonnée, autonomie énergétique"

L'énergie est indispensable au développement des activités humaines (industries, transports, chauffage, éclairage, etc.) Mais, sans oublier que l'essentiel de nos énergies provient de sources non renouvelables, leur utilisation provoque l'émission de quantités importantes de gaz carbonique, un des principaux responsables du changement climatique qui menace notre planète. Il est donc nécessaire et urgent d'envisager une transition énergétique prévoit d'une part le remplacement progressif des sources d'énergie fossiles (pétrole, gaz, charbon, uranium) par des sources d'énergie renouvelables et, d'autre part, une meilleure maîtrise de nos consommations énergétiques.

La demande en énergie n'a cessé de croître en France au cours des dernières décennies passant de 125 millions de tonnes-équivalent pétrole (125 M tep) en 1970 à 170 M tep en 2010 (+ 36%). Si on ne considère que le secteur tertiaire et résidentiel, la consommation est passée sur la même période de 50 à 68 M tep, soit le même taux d'augmentation (source : MEDDE / Débat sur la transition énergétique, 01/13).

En ce qui concerne l'électricité, seulement 24 % de la consommation d'énergie finale, l'essentiel de la production française (80%) est d'origine nucléaire. Le récent accident de Fukushima, la question récurrente des déchets nucléaires et la forte dépendance par rapport à l'uranium, soulèvent de graves questions et incitent à entamer une transition énergétique en nous interrogeant sur nos modes de production et de consommation.

Cette dernière ne pourra être réussie sans plus d'autonomie des collectivités locales dans les choix et la gestion d'une politique énergétique, à commencer par la production. L'exemple des pays scandinaves montre qu'une plus grande autonomie permet de mieux maîtriser les flux et les ressources énergétiques. Il faut toutefois être vigilant à ne pas créer d'inégalités sur le territoire. 70 collectivités françaises, dont la CAN et la ville de Niort, sont déjà engagées dans la voie de la maîtrise énergétique ou s'y préparent, notamment au travers du label européen Cit'ergie.

Face à la mise en concurrence sur le marché de l'électricité impulsée par les directives européennes et aux menaces graves qui planent sur l'équité d'accès à l'énergie, le modèle économique est difficile à trouver. Il faut, à terme, développer une production décentralisée sur le territoire. Les sources d'énergie ne doivent pas être pensées séparément mais de façon complémentaire.

Dans une période de transition, une alternative est de créer un service public local basé sur une régie municipale ou intercommunale. En France des syndicats d'énergie se transforment en établissements publics locaux. Ils investissent dans la production d'énergie, le plus souvent dans l'éolien, la méthanisation ou la valorisation des déchets, même si, pour le moment, ils doivent revendre l'énergie produite au réseau national auquel la ville achète son électricité.

La Société Anonyme d'Economie Mixte Locale (SAEML) SÉOLIS, dont le capital est détenu à 85 % par le SIEDS (Syndicat Intercommunal d'Energie des Deux-Sèvres), peut-elle jouer ce rôle de régie ?

Comment atteindre l'autonomie énergétique

Il n'y a pas de modèle unique dans ce domaine, des communes, certaines d'une taille équivalente à Niort, ont su utiliser leurs atouts géographique et environnementaux.

Niort à ses propres capacités pour relever ce défi en créant un conseil d'orientation énergétique et en développant les énergies renouvelables. Cette démarche à long terme suppose une planification des investissements écologiques.

En 2011, les consommations énergétiques du secteur résidentiel et tertiaire (immobilier à usage d'habitat ou d'activités non industrielles), donc hors transports, se répartissaient ainsi : 36 % électricité ; 32 % gaz ; 17 % produits pétroliers (essentiellement fioul) ; 14 % énergies renouvelables (essentiellement bois bûches)

De nombreuses alternatives mériteraient d'être étudiées de près, aussi bien pour la production de chaleur (solaire thermique, chauffages collectif au bois plaquette ou granulés, récupération de la chaleur des centres informatiques de traitement de données ou de celle des eaux usées) que d'électricité (solaire photovoltaïque, éoliennes, petits aménagements hydrauliques).

La méthanisation des déchets fermentescibles et verts, d'origine urbaine et agricole, permet de produire du gaz qui peut être injecté dans le réseau de gaz de ville, faire rouler des véhicules de transport en commun et techniques ou alimenter des turbines de production d'électricité (co-génération)

Il n'y aura pas de transition énergétique réussie sans diminution de nos consommations individuelles et collectives.

Dans le contexte de crise économique actuel, les particuliers sont mieux informés sur les questions de consommation et portent plus d'attention au gaspillage de l'énergie. La consommation d'énergie finale par habitant est relativement stable depuis trois années. Par contre, les collectivités doivent intensifier leurs efforts en vue d'accompagner les propriétaires occupants dans la réhabilitation énergétique d'un parc immobilier vieillissant et encourager les bailleurs sociaux et privés à faire les travaux nécessaires.

On constate cependant encore des gaspillages illégaux, tolérés par les services publics, notamment l'éclairage des bâtiments non résidentiels et panneaux publicitaires.

Il est nécessaire de faire respecter l'arrêté du 25 janvier 2013 réglementant le fonctionnement des dispositifs d'éclairage des bâtiments non résidentiels. Cet arrêté poursuit deux objectifs: réduire la pollution lumineuse nocturne et mettre un terme à des consommations d'énergie inutiles.

Il est regrettable que les panneaux publicitaires ne soient pas concernés par cet arrêté. Leur consommation n'est pas négligeable. A Niort, elle est estimée à plus de 900 kWh (*calcul réalisés lors des actions zéro watt*), soit la consommation de 110 familles de 4 personnes.

L'éclairage publicitaire n'est pas indispensable, c'est un gâchis énergétique insupportable quand, en France, plus de 13% de la population, soit près de 8 millions de personnes, vit sous le seuil de pauvreté, c'est-à-dire avec moins de 950 € par mois et que 580 000 foyers ont été victimes de coupures d'électricité ou de gaz pour impayés en 2012.

Nous pensons qu'il faut :

- lutter contre la précarité énergétique en repérant mieux les situations de détresse afin d'orienter les personnes en difficulté vers les aides existantes, y compris pour l'amélioration énergétique de leur logement.
- rationaliser l'éclairage public pour éviter la consommation inutile en mettant en place des coupures au-delà d'une certaine heure dans les zones à faible fréquentation et en installant des détecteurs de présence.
- prendre des mesures restrictives pour les panneaux publicitaires lumineux qui sont branchés sur le réseau public et sont source de pollution visuelle.
- arrêter les écrans publicitaires vidéo dont la consommation électrique annuelle équivaut à celle d'une personne.
- continuer des actions de sensibilisation des citoyens et des industriels et former les agents municipaux en charge de l'entretien et de la maintenance d'espace verts, bâtiments et équipements municipaux.



Email : frontdegaucheniort2014@gmx.fr

Site : www.niortlhumaindabord.fr

Facebook : front de gauche niort 2014